

Date : 22/11/11

Brève | Agl'eau, un tout nouveau centre aquatique multifonctionnel à Blois (22-11-2011)

La conception du centre aquatique de Blois a été confiée à **Jacques Rougerie**, architecte reconnu parmi les plus grands créateurs de centres aquatiques français. L'architecture a été particulièrement soignée pour s'inscrire dans un cahier des charges très précis en termes d'accessibilité, d'intégration environnementale et de confort. Communiqué.

Centre | Jacques Rougerie

Point d'orgue de la politique ambitieuse d'aménagement de la Communauté d'Agglomération, le centre aquatique Agl'eau résulte d'une très forte demande des habitants en matière de développement de loisirs aquatiques et de création d'un nouveau quartier, véritable pôle de vie, conformément à la volonté d'Agglopolys de dynamiser son territoire.

Au total, ce sont près de 20 mois de travaux qui ont été nécessaires pour ériger ce tout nouveau centre aquatique d'une surface de plus de 4.500m² sur le site des Grands-Champs à Blois. Spie batignolles ouest en a assuré la construction.

Agl'eau, 4e **centre** aquatique conçu par Aquaval, est un nouvel exemple de tout le savoir-faire développé et des succès sans cesse éprouvés par Aquaval pour offrir aux habitants de Blois et de ses environs un **centre** aquatique dédié au bien-être, à la détente et à la pratique sportive des clubs locaux.

Une goutte d'eau en plein milieu d'un champ...

L' **architecture** a été confiée au cabinet **Jacques Rougerie**, l'une des figures les plus prestigieuses dans le domaine de 'l'urbanisme aquatique'. Récemment décoré de la Légion d'Honneur par le Chef d'Etat Major de la **Marine**, **Jacques Rougerie** a été lauréat de nombreux concours d' **architecture** de **centres** aquatiques, à Auray (56), à Sochaux (25), à Palaiseau (91) et à Herblay (95) sur la seule année 2010.

Évaluation du site

Ce site s'adresse aux architectes. Animé par une équipe de journalistes, il leur propose un fil d'actualité concernant leur métier, un agenda des événements ainsi que des dossiers thématiques.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 4
* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Les équipes d'Aquaval ont fait appel au cabinet **Jacques Rougerie** pour son expertise et son approche singulière de l'architecture.

Le cabinet **Jacques Rougerie** a imaginé l'architecture du nouveau centre aquatique emprunte de lignes arrondies et de transparence, donnant l'impression d'une goutte d'eau déposée au milieu d'un grand champ. L'aménagement intérieur rappelle la proue d'un navire utilisant des hublots, le matériau bois dans de nombreuses applications...

L'architecture ingénieuse confère au centre aquatique une compacité exceptionnelle, qui se fond parfaitement dans le paysage blésois.

La Communauté d'Agglomération de Blois - Agglopolys avait émis le souhait d'optimiser au maximum la disposition au sol du centre aquatique, située dans une zone inondable.

Pour y répondre, il a été décidé de le concevoir sur deux étages afin de limiter son encombrement au sol. Une première pour les centres Aquaval qui n'avaient jusqu'alors jamais conçu de bassins en étage.

Solution qui revêt de nombreux avantages : * une intégration discrète dans le paysage local ; * la préservation du site dans une zone inondable ; * une grande maîtrise énergétique (moins de chauffage nécessaire).

De surcroît, les premiers visiteurs d'Aggl'eau s'accordent à dire que la vue imprenable sur la ville de Blois offerte depuis le 1er étage du centre aquatique, offrant une ambiance feutrée, est exceptionnelle.

Cette compacité de l'établissement a particulièrement impressionné Agglopolys compte tenu de tous les équipements et activités que le centre aquatique est en mesure d'accueillir.

Une sensibilité au Développement Durable notable

La Communauté d'Agglomération de Blois - Agglopolys a eu à coeur de faire construire un centre aquatique exemplaire sur le plan du développement durable.

Bien qu'aucune réglementation n'existe en matière de construction de piscines, la Communauté d'Agglomération de Blois - Agglopolys s'est attelée à inscrire son projet dans une démarche de Haute Qualité Environnementale.

Le parti pris **architectural**, le choix des matériaux de construction et des équipements intérieurs autorisent la réalisation d'économies d'énergie et d'eau substantielles, couplée à un confort de vie intérieur décuplé.

Fiche technique

Maître d'Ouvrage : Communauté d'Agglomération de Blois – Agglopolys

Concessionnaire et exploitant : Aquaval, filiale de Spie batignolles concessions

Architecte : Cabinet d'architecture **Jacques Rougerie**

Constructeur : Spie batignolles ouest

Bureau d'études fluides : Ethis

Bureau de contrôle et de sécurité : Qualiconsult

Maintenance technique : Groupement Véolia / Dalkia